
**ANNEXE 12 - MESURES PREVENTIVES D'HYGIENE GENERALE ET MESURES D'HYGIENE
RENFORCEES A PRENDRE EN CAS DE MALADIE CONTAGIEUSE OU D'EPIDEMIE, OU TOUTE
AUTRE SITUATION DANGEREUSE POUR LA SANTE**
Article R2324-30 - Code de la santé publique

Les règles clés d'hygiène et de sécurité

Dans le secteur de la petite enfance, l'hygiène et la sécurité, primordiales pour garantir un environnement sain et sécuritaire aux enfants, respectent des normes strictes.

Ce protocole doit être respecté par l'ensemble du personnel.

Mesures d'hygiène préventives

Ces mesures doivent être appliquées chaque jour, même en dehors d'infection déclarée. Elles concernent les locaux, le matériel, le linge, l'alimentation et l'hygiène individuelle. Ces règles s'appliquent aussi bien aux enfants pris en charge qu'au personnel de la structure.

Gestion de l'espace au sein des locaux

Un espace adapté et sécurisé est indispensable dans un établissement accueillant des enfants en bas âge.

Espaces dédiés aux enfants

Ils sont conçus de manière à favoriser leur développement, créer un environnement sécurisant et faciliter leur apprentissage.

- **Espaces pour les jeux** : Propres et adaptés en fonction de l'âge des enfants, ces espaces doivent offrir des jouets non-toxiques et faciles à nettoyer.
- **Coin sieste** : Disposez des couchettes aérées et désinfectées régulièrement, avec du linge de lit propre pour chaque enfant.
- **Salle de repas** : Salle de restauration propre et adaptée aux enfants
- **Toilettes** : Les sanitaires et les pots individuels sont nettoyés tous les jours et l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et en savon est assuré.

Espaces réservés aux personnels

Ils doivent permettre le bon déroulement des activités professionnelles et favoriser les conditions d'hygiène optimales.

Entretien du linge et des objets personnels des enfants

Pour assurer une hygiène optimale, il convient également de veiller à l'entretien du linge et des objets personnels des enfants fréquentant la structure.

Hygiène vestimentaire du personnel

Il est important de porter des vêtements de travail propres et fréquemment renouvelés.

Nettoyage et désinfection systématiques des locaux et équipements pour limiter les risques de contaminations.

Points clés du protocole de nettoyage

Entretien quotidien : Nettoyage tous les jours des sols, surfaces touchées fréquemment, sanitaires.

Nettoyage régulier : Lavage des jouets, textiles et autres éléments susceptibles d'accumuler des germes.

Désinfection : Emploi de produits désinfectants adaptés en suivant scrupuleusement les recommandations et les modes d'emploi.

Remplacement régulier des équipements dédiés aux enfants.

Aération quotidienne pour renouveler l'air ambiant.

Gestion des risques liés aux repas et aux biberons

La qualité des repas et biberons servis en crèche est primordiale pour la santé et le développement harmonieux des enfants. Des règles sont à respecter pour limiter les risques infectieux et éviter la transmission de bactéries et les intoxications alimentaires.

Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants

Les enfants étant particulièrement vulnérables aux infections, il est important d'adapter les protocoles d'hygiène en crèche à leurs besoins :

- Apprendre aux enfants à se laver les mains régulièrement et correctement
- S'assurer que chaque enfant dispose d'un sac contenant ses propres effets personnels.
- Être vigilant face aux allergies alimentaires et respecter les régimes spéciaux prescrits par les médecins.
- Suivre le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour la prise en charge des enfants malades ou présentant des troubles spécifiques.

Hygiène des mains du personnel et des enfants

Le lavage des mains est un geste essentiel car la contamination manu portée est responsable de nombreuses infections.



Pour le personnel : le lavage des mains doit être répété très souvent dans la journée et particulièrement :

AVANT

- tout contact avec un aliment.
- chaque repas.
- chaque change.

APRES

- chaque change ou après avoir accompagné un enfant aux toilettes.
- être allé aux toilettes.
- chaque contact avec un produit corporel (selles, écoulement nasal...).
- s'être mouché, après avoir toussé ou éternué.

Il se fait avec un savon liquide ou une solution hydroalcoolique pendant 30 secondes.

La solution hydroalcoolique est recommandée en cas de gastroentérite.

Le séchage des mains doit être soigneux, de préférence avec des serviettes en papier jetables.

Les ongles doivent être coupés courts et sans vernis.

Pour les enfants, le lavage des mains doit être pratiqué

AVANT

- chaque repas.

APRES

- chaque repas
- être allé aux toilettes.
- manipulation d'objets possiblement contaminés (terre, animal...)

Consignes d'hygiène générale

Les familles, les visiteurs et les intervenants extérieurs à la structure sont invités à :

Mettre des surchaussures avant d'entrer dans les espaces de vie de la structure.

Refermer derrière eux portes et barrières de sécurité

Conduire leur enfant jusqu'à sa salle d'activités, sans le circuler dans les espaces communs sans surveillance (couloirs, hall)

Les familles qui accompagnent ne sont pas autorisées à entrer si elles sont malades ou contagieuses SAUF si elles portent un masque.

Protocole mesures d'hygiène renforcées

En cas de maladie infectieuse, il est essentiel de renforcer les mesures courantes, en fonction du mode de contamination de l'infection.

- Contamination par les selles
- Contamination par les sécrétions respiratoires
- Contamination à partir de lésions cutanées ou cutanéomuqueuses
- Contamination par du sang ou d'autres liquides biologiques infectés